Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ALLEMAGNE

Section consulaire

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2019/2020 BERLIN

Berlin, le 9 avril 2019

Le premier conseil consulaire des bourses scolaires et de l'enseignement français à l'étranger s'est tenu le mardi 9 avril 2019 dans les locaux de l'Ambassade de France à Berlin.

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- M. LOISEAU Philippe, Conseiller consulaire
- Mme OHLMER TROUVE Joëlle, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire
- M. ZARRELLA Thierry, Président du conseil, Conseiller pour les affaires consulaires

Membres désignés :

- M. ANDUJAR John, représentant des personnels enseignants, classe de 6ème
- Mme CRAMER Nicole, Représentant l'Union des Français de l'Etranger à Berlin
- M. DURRENBERGER Damien, Directeur de la Grundschule Ecole Voltaire
- Mme GACEL Corinne. Proviseure du Lycée Français de Berlin
- Mme GAUME Sarah, Représentante des personnels enseignants, classes primaires
- Mme JOSIEN-SAAD Carole, Représentante des personnels enseignants, classes maternelles
- M. MAIGNE Stephan, Représentant l'association Français du monde-ADFE Berlin
- Mme MONTARIOL Anne-Sophie, Représentante de l'association des parents d'élèves
- Mme PICAULT Isabelle, Conseillère culturelle adjointe, déléguée de la direction de l'AEFE

Experts :

- M. BOURGEOIS Eric, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- M. BROUARD Samuel, Directeur des services administratifs et financiers
- Mme HELBERT-PÉNEAU Céline, Consule-adjointe, secrétaire de séance
- Mme RANOUIL Fabienne, Présidente de l'Association « Berlin-Accueil »

Excusés :

- Mme BRIAT Catherine, Conseillère culturelle
- M. ZELLER Henri, Conseiller consulaire
- Mme KLIESS Marie-Christine, Conseillère consulaire

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Note de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le conseil consulaire commence par un rappel des éléments budgétaires et réglementaires concernant la campagne 2019-2020. Un Conseiller demande que les documents techniques, déclassés, soient transmis aux membres du Conseil avant les réunions, la note de cadrage n'étant jamais « remise ».
Un Conseiller estime que le budget et son utilisation sont de plus en plus contraints.
Le poste précise que les demandes de bourses sont toujours en baisse, et ce depuis cinq ans environ alors que le nombre d'élèves a augmenté et que l'École refuse des inscriptions par manque de places.

En 2019 les crédits accordés ont été de 119.362,88 €.

Les instructions pour cette nouvelle campagne sont globalement les mêmes que pour la campagne précédente. La principale modification touche le seuil d'exclusion maximum (Qmax) au système des bourses qui a été porté à compter de cette campagne de 21.000,-€ à 23.000,-€ dans le barème de calcul des quotités des familles. La seconde modification touche à l'application du Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD) qui doit désormais amener les postes à modifier leur façon de présenter les dossiers et de rédiger dans l'application Scola les commentaires familles. Un modèle type de structure du commentaire a été joint en annexe aux instructions spécifiques.

L'enveloppe de référence pour la première période de la campagne est de 113.710,06 €.
Le montant des besoins pour le CCB1, après application de la dégressivité pour les familles scolarisant leurs enfants à l'Ecole Voltaire, est de 95.239,28 €.
Le montant des dossiers ajournés est de 12.240,50 € et le montant pour les dossiers rejetés est de 19.820,79 €.
L'enveloppe limitative accordée par l'AEFE pour ce premier CCB est de 100.000,-€

En ce qui concerne la gratuité des frais de transport et de cantine pour les écoliers de Berlin, les modalités et la date d'application ne sont pas encore définies.

Le CCB1 va étudier les dossiers de 41 familles pour 70 enfants.
Berlin, 5 premières demandes et 15 renouvellements.
Hambourg, 21 renouvellements.

Examen des dossiers individuels

Deux familles n'ont pas déposé de demande de renouvellement d'aide à la scolarité.
Les motifs de non renouvellement sont inconnus de l'établissement.

COLLEGE VOLTAIRE DE BERLIN

Proposés : 14 dossiers dont 2 à 100%
Ajournés : 2 dossiers
Rejetés : 4 dossiers

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Le poste a souhaité augmenter les quotités des familles bénéficiant de l'aide sociale allemande, dans la continuité des années précédentes.

Les membres participants se sont interrogés sur l'indication de voyages par la famille comme élément éclairant (peu probant ou pertinent) à la demande de bourse.

La séance a débuté à 10h et a été levée à 12h30.